



## Probleme avec opticien : optic duroc

Par **LIZALIZA**, le **04/03/2010** à **13:45**

Bonjour,

Le 19/03/2010, je suis allée chez OPTIC DUROC pour faire le choix des verres et de la monture. Le prix annoncé pour l'ensemble rentrait dans le cadre du forfait remboursé par ma mutuelle.

Le responsable d'OPTIC DUROC m'a demandé ma carte de mutuelle pour en faire une photocopie. Je lui ai demandé d'envoyer le devis à ma mutuelle.

La semaine suivante, cet opticien étant en congés, une employée m'appelle pour me dire que finalement la somme de 120 € reste à ma charge ! Je lui demande aussitôt d'annuler l'opération.

Je viens d'apprendre que ce monsieur indélicat a envoyé directement la demande de tiers payant sans mon accord (et sans aucune signature de ma part) à la Mutuelle et il ne veut pas retirer sa demande.

Que recours puis je avoir devant la mauvaise foi de cet opticien ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement,

E.xxxxxx

Par **conso12**, le **26/01/2015** à **15:01**

A ce jour, il n'y a pas eu d'échange d'équipement. Le vendeur Optic DUROC m'a donc informé que la différence de prix pour cette nouvelle référence serait de 10€ à 15€ au maximum. Désagréablement surpris de constater que le tarif pour la monture souhaitée passait à 250€. N'étant plus en mesure de confirmer cet achat, je me retrouve privé d'équipement, l'enseigne Optic Duroc, quant à elle, a été réglé par ma complémentaire le 15 janvier dernier de mon forfait de 300€.

Par **moisse**, le **26/01/2015** à **17:27**

Bonjour à vous aussi,  
Quelle est votre question ?  
De rien pour mon temps.